

portant validation du devis de la Compagnie Remue Ménage pour une déambulation dans le cadre de "Bernay Scintille 2023"

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de la Compagnie Remue Ménage pour la prestation de la déambulation "le bal" le samedi 23 décembre 2023.

Considérant la nécessité de signer ce devis au vu de l'opportunité d'animation qu'elle représente dans le cadre de l'édition 2023 de "Bernay Scintille".

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Compagnie Remue Ménage pour la prestation "le bal" d'un montant de 9 454 € HT.

A Bernay, le 2 mai 2023

Marie-Lyne VAGNER

Fiche de circulation - Dossier Traité

Description

Nom : Décision 122-23 - Remue Ménage Bernay Scintille

Date limite : /

Créé par : Manuel CHEVALLIER le 02/05/2023 15:51:43

Document principal : Décision 122-23 - Remue Ménage Bernay Scintille.pdf

Responsable : Manuel CHEVALLIER

Confidentiel : Non

Visa(s)

Directeur(trice) Générale des Services (Sylvie VASSEUR) **OK** (le 02/05/2023 20:37:28)

Signature(s) électronique(s)

Maire (Marie-Lyne VAGNER) : **OK** (le 03/05/2023 02:54:19)

Annotation(s) Publique(s)

Annexe(s)

RAPPORT DE SIGNATURE

Dossier signé : Décision 122-23 - Remue Ménage Bernay Scintille

Vérification de la liste des pièces déposées, et de leur signature

sous réserve du contenu des dossiers compressés par le candidat, à vérifier par vos soins.

AUCUNE ANOMALIE DE SIGNATURE RENCONTRÉE

Fichier	Octets	Signataire	Autorité de certification (AC)	Dates de validité	Signé le	Type	Validité
Décision 122-23 - Remue Ménage Bernay Scintille.pdf	148223	VAGNER Marie-Lyne	C=FR,O=COMMUNE DE BERNAY,2.5.4.97=NTRFR-212700561,OU=0002 212700561,T=Maire de Bernay,SURNAME=VAGNER,GIVENNAME=Marie-Lyne,SERIALNUMBER=99798IFO873,CN=Marie-Lyne VAGNER C=FR,O=Certinomis,OU=0002 433998903,CN=Certinomis - AA et Agents 7306384594759219033800841165552486882	Du 15/07/2020 Au 24/05/2023	03/05/2023 à 02h54	PAdES	OK

Co-traitance : dans le cas de co-traitance, ou sous-traitance, il est possible qu'un document soit signé plusieurs fois, dans ce cas le même document sera listé autant de fois qu'il est signé, afin de pouvoir vous donner le détail de chaque signature.

Rapport de signature généré à titre indicatif par SRCI 04/05/2023 13:56.